

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

|                                                                         |                           |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 77 Formation à la neutralité                            |                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEGL3B77LG                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 20 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Giovannina ROSA</b> (giovannina.rosa@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Marie GOBERT</b> (marie.gobert@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Yvan SCOYS</b> (yvan.scoys@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

## **Acquis d'apprentissage visés**

Néant

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B77LGA Formation à la neutralité

20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B77LGA Formation à la neutralité

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation à la neutralité                                  |                                                                                          |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_P EGL3B77LGA                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                      | Volume horaire  | 20 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Marie GOBERT</b> ( <a href="mailto:marie.gobert@helha.be">marie.gobert@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                       |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                 |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel. L'objectif étant de sensibiliser les futurs enseignants aux différences de culture, de religion, ... tout en adoptant une position neutre c'est à dire qu'ils ne montreront aucun signe d'appartenance et seront ouverts. Ils seront donc, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal cette attitude "neutre" et dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Étendre ses représentations concernant la neutralité dans l'enseignement
- Identifier les informations principales concernant la neutralité dans les textes légaux
- Adopter une posture objective en développant une approche de recherche à propos d'une problématique liée à la neutralité dans l'enseignement

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les étudiants s'interrogeront sur les manières d'introduire cette dimension de neutralité ;  
- "Être neutre..." signification de ce concept et difficultés rencontrées sur le terrain liées à cette notion  
Ensuite, ils découvriront l'organisation générale de l'enseignement, tout en découvrant quelques grands documents liés à l'évolution de l'enseignement ;  
- Décrets neutralité, constitution belge et droits de l'enfant/de l'homme  
Ils termineront par un dernier questionnement face au concept de Neutralité et sa mise en pratique ;  
- réflexion et conclusions

### Démarches d'apprentissage

- Lectures d'articles et textes légaux
- Travaux de groupes
- Recueil de données sur le « terrain » ou dans la littérature
- Présentation des attitudes à adopter

## Dispositifs d'aide à la réussite

Aide ponctuelle sur demande de l'étudiant

## Sources et références

- Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté (31/03/1994)
  - Décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (17/12/2003).
  - DE CALUWE Jacques (dir.) (2006). Une introduction à la neutralité active. Liège : éd. du CEFAL.(Céfal Sup, n°11).
- WIAME Bernadette (dir) (2008). Enseignant et neutre ? Les obligations en communauté française de Belgique. Bruxelles : éd. De Boeck. (Coll. Action !).

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- L'organisation générale de l'enseignement : A.G.E.R.S., L'organisation générale de l'enseignement, s.d. - <http://www.enseignement.be/index.php?page=25568>
- Extraits du Pacte Scolaire : [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/05108\\_023.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/05108_023.pdf)
- Extraits de la Constitution Belge : [http://www.senate.be/doc/const\\_fr.html](http://www.senate.be/doc/const_fr.html)
- Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté (31/03/1994) - [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/18312\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/18312_000.pdf)
- Décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (17/12/2003) - [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28381\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28381_000.pdf)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un travail réflexif sur la neutralité dans l'enseignement constituera l'évaluation de ce cours.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 100 |           |   | Trv       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |     |           |   |           |     |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Que ce soit pour le Q1 ou le Q3, le travail constitue l'unique forme d'évaluation de ce cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).